



Pacte international relatif aux droits civils et politiques

Distr. retrainte*
1^{er} mars 2021
Français
Original : anglais
Anglais, espagnol et français
seulement

Comité des droits de l'homme

131^e session

1^{er}-26 mars 2021

Point 9 de l'ordre du jour provisoire

Examen des communications présentées en vertu
du premier Protocole facultatif se rapportant au Pacte

Communication n° 3163/2018

Projet de recommandation proposé par le Groupe de travail**, ***

<i>Communication présentée par :</i>	Maharajah Madhewoo (représenté par des conseils, Pete Weatherby, Erickson Mooneapillay et Sanjeev Teeluckdharry)
<i>Victime(s) présumée(s) :</i>	L'auteur
<i>État partie :</i>	Maurice
<i>Date de la communication :</i>	15 décembre 2017 (date de la lettre initiale)
<i>Références :</i>	Décision prise en application de l'article 92 du règlement intérieur du Comité, communiquée à l'État partie le 26 mars 2018 (non publiée sous forme de document)
<i>Dates des constatations :</i>	... mars 2021
<i>Objet :</i>	Collecte de données biométriques et conservation de ces données sur la carte d'identité
<i>Question(s) de procédure :</i>	Qualité de victime
<i>Question(s) de fond :</i>	Droit à la vie privée
<i>Article(s) du Pacte :</i>	17
<i>Article(s) du Protocole facultatif :</i>	1

* Chacun est prié de respecter strictement le caractère confidentiel du présent document.

** La version originale du présent document n'a pas été revue par les services d'édition.

*** Les membres du Groupe de travail dont le nom suit ont participé à l'examen de la communication : Arif Bulkan, Shuichi Furuya, Photini Pazartzis, Vasilka Sancin, José Manuel Santos Pais et Hélène Tigroudja.

